

Discours de Thierry Degivry

Première réunion du conseil municipal

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Le 15 mars dernier, les électeurs de notre commune nous ont accordé leur confiance avec plus de 58 % des suffrages exprimés, approuvant par la même occasion le programme que nous leur avons présenté lors de la campagne électorale d'**Agir Ensemble pour Fontenay-lès-Briis**.

Il y a six ans, lors de mon discours d'investiture, j'indiquais qu'aux élections de 2026, nous serions jugés non seulement sur ce que nous aurions fait, mais aussi sur ce que nous aurions pu faire. Le verdict des urnes nous a été favorable. Notre première mission est donc accomplie.

Je tiens tout d'abord à remercier Anne-Rose Nordberg qui, en sa qualité de doyenne d'âge, a assuré la présidence de cette séance d'installation avec sérieux et engagement, conformément aux règles en vigueur.

Je vous remercie également toutes et tous pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant maire de notre commune. J'aborde ce nouveau mandat de six ans avec humilité, détermination et la volonté constante d'être à la hauteur de vos attentes.

Dans quelques instants, nous procéderons à l'élection des adjoints qui m'accompagneront dans la gestion quotidienne de la commune et dans la préparation des décisions que nous aurons à prendre ensemble pour les projets à venir. Ces projets seront débattus en bureau municipal, et pour certains, en groupes de travail associant également les Fontenaysiens.

Lors d'un prochain conseil municipal, le lundi 30 mars 2026 à 19h, nous procéderons à la répartition des délégations des adjoints et de certains conseillers, ainsi qu'à la désignation des représentants de la commune au sein des différentes instances : le CCAS, les syndicats intercommunaux et les commissions de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Avec l'appui des adjoints, des conseillers délégués et de l'ensemble de l'équipe municipale, je m'efforcerai de conduire nos débats dans un esprit d'écoute et de respect. Les conseillers de la minorité doivent pouvoir exercer pleinement leur droit d'expression, tant lors des séances du conseil municipal que dans les supports de communication de la commune, conformément au règlement intérieur que nous adopterons prochainement.

Pour autant, nos décisions devront reposer sur le principe majoritaire. C'est le fondement même de la démocratie. Il nous faudra parfois accepter collectivement des orientations qui ne correspondent pas totalement à nos convictions personnelles, dès lors qu'elles répondent à l'intérêt général et aux attentes exprimées par les habitants.

Car, en toutes circonstances, un seul objectif doit nous guider : le développement harmonieux de notre village et le bien-être de ses habitants.

Les projets que je vous soumettrai s'inscrivent dans le cadre de notre programme électoral. Sauf contraintes majeures et imprévues, notamment financières, nous devons nous attacher à les mettre en œuvre. Les engagements pris devant les électeurs doivent être tenus. À cet égard, l'expérience du mandat précédent constitue une base précieuse, et je remercie les élus sortants d'accompagner les nouveaux dans la prise de leurs fonctions.

Nous ne pourrions toutefois pas tout réaliser simultanément. C'est pourquoi il nous faudra définir ensemble des priorités. Certains projets sont d'ores et déjà engagés, comme la désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire prévue cet été, ou encore la rénovation énergétique de l'ensemble du groupe scolaire, dont l'achèvement est envisagé à l'horizon 2027.

Au-delà des projets, je souhaite insister sur la méthode. Être élu, c'est avant tout être au service des habitants. Je souhaite que nous exercions nos responsabilités dans la proximité, l'écoute et le respect de tous, qu'ils aient ou non soutenu notre liste. Nous représentons désormais l'ensemble des Fontenaysiens.

Dans cet esprit, nous devons également soutenir activement la vie associative, qui constitue un pilier essentiel de la dynamique locale. Les associations sont des partenaires indispensables : elles nourrissent la réflexion collective, contribuent à l'animation du territoire et renforcent le lien social.

À court terme, il nous faudra dresser un état précis de nos capacités financières afin d'identifier les marges de manœuvre dont nous disposons pour concrétiser nos projets. Un conseil municipal dédié sera organisé au cours des mois de mai ou juin afin de procéder notamment à la clôture du budget 2025 et aux ajustements du budget primitif 2026.

Dans six ans, les électeurs seront de nouveau appelés à se prononcer sur notre action. Je forme le vœu que le bilan que nous présenterons alors soit à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée aujourd'hui, et qu'il nous permette, pour celles et ceux qui le souhaiteront, de solliciter à nouveau leur confiance.

Le conseil municipal est désormais installé. Nous sommes prêts à agir. Nous partageons un projet, une ambition et une responsabilité.

Alors, au travail.

Thierry Degivry